



# Installations d'enneigement

## Liste de contrôle

**Vos collaborateurs connaissent-ils les risques des travaux liés aux installations d'enneigement?**

Les principaux dangers sont:

- être touché par des tuyaux sous haute pression
- subir des gelures
- être heurté par le treuil de l'engin de damage

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

**suva**pro

Le travail en sécurité

## 1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page.

Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

## 2. Mettez en œuvre des améliorations.

### Sécurité technique

1. L'**environnement** de l'installation d'enneigement est-il dégagé de toute glace?  oui  
 en partie  
Risque de glissade!  non
- 
2. Les parties **saillantes** des lances et des lanceurs sont-elles dans la mesure du possible protégées par des rembourrages?  oui  
 en partie  
 non
- 
3. Les raccords Kamlok sont-ils sécurisés contre toute ouverture **involontaire**? (Fig. 1)  oui  
 en partie  
Par ex. avec des goupilles fendues, des goupilles à ressort. Vérifier l'utilisation de raccords Kamlok.  non
- 
4. Les **accès** aux puits sont-ils sécurisés? (Fig. 2)  oui  
Par ex. avec des échelles fixes.  en partie  
 non

### Comportement conforme à la sécurité

5. Des **concertations** ont-elles lieu entre les enneigeurs et les conducteurs des engins de damage?  oui  
 en partie  
Par ex. sur l'utilisation du treuil, le lieu d'intervention des engins de damage en terrain accidenté, l'organisation en cas d'urgence.  non
- 
6. Le **risque d'avalanche** est-il pris en compte lors de la planification des interventions?  oui  
 en partie  
 non
- Il est interdit de circuler en zone avalancheuse.
  - Avant le premier trajet, les collaborateurs doivent connaître la qualité de la neige, les prévisions météorologiques et le bulletin des avalanches actuel.

### Organisation en cas d'urgence et communication

7. Chaque enneigeur est-il équipé d'un **appareil radio**, et les appareils sont-ils contrôlés avant le début du travail? (Fig. 3)  oui  
 en partie  
 non  
Les enneigeurs travaillant seuls doivent également être équipés d'un dispositif d'homme mort.
- 
8. La **communication** entre les enneigeurs et la centrale d'enneigement est-elle toujours garantie?  oui  
 en partie  
 non
- Pas de zones mortes.
  - Réception pour le téléphone portable.



Fig. 1: le raccord Kamlok doit être sécurisé contre toute ouverture involontaire avec une goupille fendue.



Fig. 2: une échelle fixe permet d'accéder au puits.



Fig. 3: l'appareil radio doit être porté sur le corps.

## Équipement

9. Les **skis** des enneigeurs font-ils l'objet d'un entretien régulier?  oui  
 en partie  
 non  
Fixations, revêtement, carres
- 
10. Lors de l'enneigement, les collaborateurs portent-ils de **bonnes chaussures** dotées de semelles anti-dérapantes (par ex. des chaussures de randonnée)?  oui  
 en partie  
 non  
Les chaussures de ski alpin classiques sont inappropriées et dangereuses pour l'enneigement. Les fixations de ski doivent être réglées correctement en fonction du type de chaussure.
- 
11. Les **habits mouillés** peuvent-ils être séchés ou changés?  oui  
 en partie  
 non  
Des vêtements de rechange doivent être disponibles.
- 
12. Les enneigeurs disposent-ils d'un casque de sports de neige avec un masque, des gants et une lampe frontale?  oui  
 en partie  
 non  
Des gilets de sécurité réfléchissants doivent également être utilisés si nécessaire.
- 
13. Les enneigeurs sont-ils correctement équipés en cas de **risque d'avalanche**? (Fig. 4)  oui  
 en partie  
 non  
En cas d'activités impliquant un risque d'avalanche, il convient d'emporter un détecteur de victimes d'avalanches (DVA), une pelle, une sonde ainsi qu'une pharmacie de secours.
- 
14. Les enneigeurs ont-ils accès aux **notices d'instructions** des différentes installations d'enneigement?  oui  
 en partie  
 non



Fig. 4: équipement d'un enneigeur en cas de risque d'avalanche: sac à dos, sonde, pelle, DVA, pharmacie, couverture de survie.

## Formation et contrôle

15. Les collaborateurs ont-ils été instruits sur la **maintenance** de l'enneigement technique?  oui  
 en partie  
 non  
Thèmes principaux:  
  - mise hors de pression de l'installation
  - accessibilité sûre de l'installation
  - radio
  - comportement à adopter en situation d'urgence
  - utilisation de l'électricité, notamment mise hors de tension de l'installation d'enneigement
- 
16. L'aptitude des nouveaux collaborateurs à **utiliser le matériel de glisse** est-elle contrôlée, et les skieurs et snowboarders interviennent-ils en fonction de leurs compétences sur piste?  oui  
 en partie  
 non  
Les collaborateurs doivent par ex. pouvoir se déplacer avec une pelle sur les épaules et sans bâtons de ski.
- 
17. Les interventions sur des **installations électriques** sont-elles effectuées uniquement avec du personnel habilité et formé à cet effet?  oui  
 en partie  
 non  
Les personnes habilitées à l'exploitation sont nommées et connues de chaque collaborateur. Le cas échéant, les autorisations seront établies en concertation avec l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI ([www.esti.admin.ch](http://www.esti.admin.ch)).



Fig. 5: les câbles non nécessaires sont enroulés.

- 
18. Les **câbles** et **conduites** sont-ils protégés contre les détériorations mécaniques? (Fig. 5)  oui  
 en partie  
 non
- Une attention particulière doit être apportée aux câbles d'alimentation raccordés aux installations d'enneigement. Les câbles peuvent être usés et détériorés par les carres des skis et par les engins de damage.

- 
19. Les collaborateurs sont-ils régulièrement instruits sur les dangers de l'électricité et l'utilisation sûre des **appareils électriques**, et le respect des règles de sécurité est-il contrôlé par les supérieurs?  oui  
 en partie  
 non
- N'enclenchez jamais un appareil électrique sans prise munie d'un dispositif différentiel résiduel (DDR).
  - Vérifiez l'état des outils, des câbles et des prises avant toute utilisation.
  - Protégez-vous et protégez les appareils contre l'humidité avant d'entreprendre des travaux sur des équipements électriques.
  - Respectez les pictogrammes de danger et n'ouvrez pas les protecteurs.

---

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

